

Quelques chiffres à retenir

4

populations
modernes en Indre-
et-Loire

1%*

taux de présence
en Indre-et-Loire

95%

taux de régression des
populations en Indre-et-
Loire

29

populations
recherchées et non
retrouvées

Pour en savoir plus

Afin de limiter l'impact environnemental et humain de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique Tours-Bordeaux, des mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC) ont été mises en œuvre le long du tracé. Prévu dans le contrat de concession de LISEA, l'Observatoire environnemental de LISEA a plusieurs objectifs : évaluer sur le long terme l'efficacité de ces actions environnementales, enrichir les connaissances et les retours d'expériences et améliorer les pratiques liées à la démarche ERC.

Documents
téléchargeables du
CBNBP



L'Observatoire
environnemental de la
LGV SEA



Qui contacter ?

Pour le CBNBP :

Nicolas ROBOÛAM (Chef de projet)
robouam@mnhn.fr
02 36 17 41 34

Pour LISEA :

Marion GOURAUD (Resp. Observatoire Environnemental)
marion.gouraud@lisea.fr
06 27 19 61 69



L'
ETOILE D'EAU

Damasonium alisma

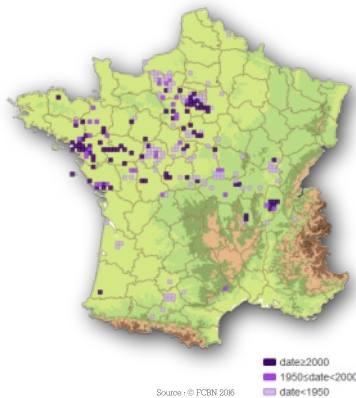


Identité

L'Étoile d'eau est une plante qui tient son nom de la **forme de ses fruits (en étoile)** et de son **écologie**. Cette espèce peut atteindre **30 cm de haut**. Ses feuilles peuvent être de trois sortes selon qu'elles soient sous l'eau, flottantes ou aériennes. Les fleurs ont des **pétales blancs ou rosés** et sont assez fugaces.

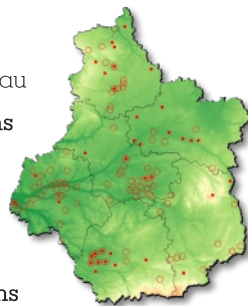
L'Étoile d'eau se développe sur les **rives des étangs et des mares** (dont les mouillères). C'est une **espèce pionnière** qui peut former des peuplements denses, puis ne plus être visible pendant plusieurs années si les conditions climatiques sont défavorables.

Répartition



En France, l'Étoile d'eau est dispersée dans un **large quart nord-ouest** jusque dans le Lyonnais. Elle est beaucoup **plus rare dans le sud-ouest** où elle n'est signalée

que dans une station des Landes. En Centre-Val de Loire, l'Étoile d'eau possède encore **des populations conséquentes en Brenne**, mais est plus dispersée dans le reste de la région. On constate une **nette diminution du nombre de stations** au cours du siècle dernier.



○ Mention de l'espèce avant 2000
● Mention de l'espèce après 2000
○ Mention de l'espèce avant et après 2000
Source : © FLORA - MHN/CBNBP 2020

Statut

L'Étoile d'eau est une **plante protégée** en France métropolitaine. Sa **destruction** est interdite tout comme sa **cueillette** et son **arrachage**.

Menaces

La principale menace est la **diminution de la surface de son habitat**. Elle est liée à différentes causes :

- l'**embroussaillage** et l'**atterrissement** des mares ;
- le **drainage**, le **comblement** des mares, des mouillères et des anciennes mares de village ;
- l'expansion d'**espèces exotiques envahissantes** ;
- la **gestion inadaptée** de certains plans d'eau.

Programme d'actions

Depuis 2015, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) et LISEA s'engagent, dans le cadre de mesures réglementaires, à **mieux connaître** l'Étoile d'eau dans le but de la **préserver** sur une partie de l'Indre-et-Loire.

La **conservation** de l'Étoile d'eau dans le département nécessite plusieurs types d'actions :

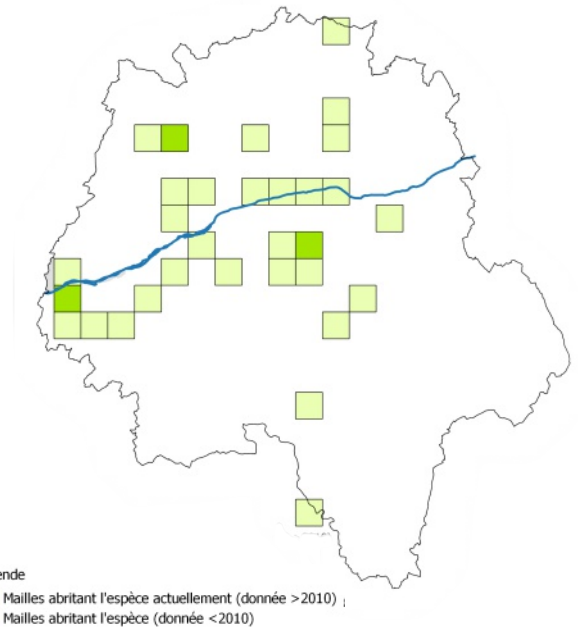
- la poursuite de l'**actualisation** des stations ;
- la **recherche** de nouvelles stations ;
- l'**information** et la **sensibilisation** des propriétaires de la présence de l'espèce ;
- la mise en place d'une **gestion conservatoire** par le propriétaire/gestionnaire ;
- le **suivi** des populations.

Les rôles de chacun

Les inventaires du CBNBP et son réseau ont abouti à une meilleure connaissance de la répartition et de l'état de conservation des populations d'Étoile d'eau en Indre-et-Loire. La préservation des stations les plus menacées est une priorité. L'implication des acteurs locaux est indispensable.

CONNAISSANCE & SUIVI

Le CBNBP a pour missions d'**inventorier**, de **diagnostiquer** les éventuelles menaces, d'**évaluer l'état de conservation** des stations observées, d'**identifier les propriétaires** et de **suivre l'évolution** de ces stations dans le temps.



GESTION & PRESERVATION

Une **bonne pratique de gestion** des milieux est l'élément primordial pour la **préservation** de l'Étoile d'eau. Elle doit être mise en oeuvre **par le propriétaire/gestionnaire** avec un appui technique des structures compétentes.